L'ABEILLE.

CONDITIONS:

[...] piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A FRETER.—Le brick de 1ère. classe **AVIS**, capt. Coombs, du port de 233 tonneaux. Pour les conditions, s'adresser
[30 mai] T. NICOLET & CO.

POUR LIVERPOOL.

La barque fine voilière **HELEN-GRAY**, capitaine Mary, ayant besoin de 100 balles de coton pour aller sur le pont. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à
28 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BALTIMORE.

On demande un chargement de coton sur le pont du brick Gen. Bolivar pour compléter sa charge. S'adresser à
A. GURNEY,
28 mai No. 62 rue Gravier.

POUR LA HAVANE.

Le fin brick espagnol **YSABEL y JUAN**, capitain Beyga, partira sous [...] Pour fret ou passage s'adresser a
J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PORT-AU-PRINCE.

La goëlette fine voilière doublée et chevillée en cuivre, **UNITED STA[TES]**, capitaine Craghead, ayant une partie de son chargement engagée, partira dans le courant de la semaine prochaine, pour fret du reste, ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis de la Douane, ou à
28 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PORT-AU-PRINCE.

La belle goëlette fine voilière **SOPHIA**, capt. Sayward. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis des Magasins bleus, ou à
26 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick bien connu **DELAWARE**, est maintenant prêt à prendre un chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. Wilson; à bord, vis à-vis des Magasins Bleus, ou à,
24 mai. J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER.

La belle goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, **SOPHIA**, du port de 112 tonneaux, ayant été complètement réparée, tant dans le doublage que dans les gréments. Elle est maintenant amarrée en face du Ferry, où elle peut être examinée. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à
24 mai. J. W. ZACHARIE & Co.

DEMANDE.—Un bon bâtiment d'environ 200 tonneaux, pour prendre un chargement pour un port du Nord. S'adresser à
THAYER, HURD & CO.
20 mai rue des Magasins, no. 29.

PARA TAMPICO.

La goleta mejicana **PAULINA**, su capitan Ramon Palomo; admite cargu y pasageros, acudir à bordo ó à
TUYÈS y Cia.
17 de mayo calle Real, no. 106.

POUR TAMPICO.

La goëlette mexicaine **PAULINA**, capitaine Ramon Palomo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
TUYÈS & CO.
17 mai rue Royale, no. 106.

A VENDRE.

Le brick solide **GEN. MACOMB**, tel qu'il est amarré en face de la Douane, étant à même de prendre la mer à peu de frais. Pour les conditions, s'adresser à
11 mai J. W. ZACHARIE & Co.

OLIGE

MAITRE

BOTTIER.

A l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il vient de recevoir par le navire Henry Astor, du Havre, une grande quantité de CUIRS d'une des premières manufactures de Paris, consistant en cuirs pour souliers, bottes et brodequins; et un bel assortiment de *tiges* pour bottes grises. Il ose espérer que tous ceux qu'ils l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites tant en ville qu'à la campagne. 30 mai—6

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de présenter ses remercîmens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberté de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orleans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignages en approbation de sa dextérité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grand soulagemens de la dextérité et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.
L. DE NECKERSE, Evêque.

☞ On trouvera le Dr. Plough, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, à sa demeure, No. 140, rue Royale.
31 mai. ☞

RIZ—100 tierçons Riz frais, à vendre par
[30 mai] STETSON & AVERY.

LES soussignés feront des avances sur les produits que l'on consignera à leurs amis à New York.
30 mai. THEODORE NICOLET & Co.

AVISO—Victor de la Cova avisa al público haber mudado su oficina al No. 53, calle de St. Louis, casi en frente de donde la tenia anteriormente. 31 de mayo.

CAFÉ & SUCRE.—489 sacs café de la Havane, et 3,900 cigarres première qualité, en déchargement du brick espagnol Ysabel y Juan, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
[...]

VENTES PAR LE MARSHAL.

Jacques Fenzy *contre* Jean Lapeyre,

EN vertu d'un writ d'alias de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 1er. juillet, prochain, à midi, à la bourse, une négresse nommée Julie, âgée d'environ 30 ans; saisie dans l'affaire ci-dessus.
1er. juin L. DAUNOY, marshal.

J. F. Dwinn *contre* MM. Tucker, J. H. Tounisson.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, Jeudi 9 juin, à 5 heures, sur les lieux, encoignure des rues du Camp et du Canal, un assortiment d'objets de modes consistant en bonnets &c.
1er. juin L. DAUNOY, marshal.

C. Roselius vs. L. Lubin et sa mère Mme. Eliza Beaulieu f.-d. c. l.

EN vertu d'un writ de plurius fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi 8 juin, sur les lieux, à 5 heures, la rente d'un terrain et d'une maison situés dans la rue Erato entre les rues Apollon et Nayade, saisie dans l'affaire ci-dessus.
30 mai. L. DAUNOY, marshal.

F. H. Denis contre P. Lebert.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 10 juin, à 4 heures, sur les lieux, encoignure des rues Toulouse et de Chartres, un billard et ses dépendances, lampes, tables, chaises, comptoirs, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
30 mai. L. DAUNOY, marshal.

Simeon Marthro vs. L. Nicolet et autres.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente Samedi 18 juin prochain, à midi, à la bourse Hewlett, une négresse nommée Marie,—saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
20 mai Marshal.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nelle.-Orléans, 27 mai 1831—Présent l'hon. James Pitot.—*Edward A. Michel vs. ses créanciers.*—La cession des propriétés du petitionnaire est acceptée par la cour, pour le bénéfice des créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de H. Pédesclaux, esq., notaire, le mercredi 8 de juin 1831, aux fins mentionnées dans la pétition. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Nelle.-Orléans, 27 mai 1831.
(Signé) JAMES PITOT, juge.
Je certifie ce que dessus,
28 mai—9 W. T. KENNEDY, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du 1er. District Judiciaire.

Wm. R. Smiley contre ses créanciers.

ATTENDU que William R. Smiley, débiteur insolvable, maintenant en détention, a présenté à la dite Cour, sa pétition et sa cédule, à l'effet d'obtenir le bénéfice de la loi qui vient au secours des débiteurs insolvables—Avis est donné par le présent aux créanciers du dit W. R. Smiley, d'avoir à comparaître en pleine cour jeudi 16 de juin prochain, les raisons pour lesquelles le dit insolvable n'obtiendrait pas le bénéfice de cette loi, et ne serait pas déchargé de son emprisonnement.

Chs. F. Daunoy est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour. J. L. LEWIS,
27 mai—8.2ps greffier.

AUX HABITANTS.

LE soussigné a l'honneur d'informer les habitants sucriers, qu'il a reçu récemment par l'arrivée du bateau-à-vapeur *Président*, une grande quantité d'articles en fonte venant de la fonderie de MM. S. et J. Stucker, du Tennessée; ces articles joints à ceux qu'il a reçus par les arrivages antérieurs, forment un assortiment complet de

Chaudières à sucre de toute grandeur, depuis 30 jusqu'à 80 pouces de diamêtre;

Moulins à sucre, perpendiculaires,	24	sur 28
" "	28	sur 30
" "	30	sur 36
" horizontaux	24	sur 40
" "	26	sur 42

charriots à porter les cannes, grillages en fer pour les fourneaux, bouches de fourneau, &c. Ces articles seront vendus à des prix raisonnables. W. M. STEWART,
23 mai. rue Conti, no. 26.

VIN DE MALAGA & EAU-DE-VIE,

175 barillets Eau-de-vie et Vin Malaga, à vendre par W. G. HEWES,
28 mai rue du Camp, no. 9.

PIERRE PLATTES, FOIN, &c.—Le soussigné offre à vendre le chargement du brick Active, consistant en pierres plattes, foin, hâches et 24 pendules.
28 mai LINCOLN & GREEN.

MORUE.—De la Morue blanche et sèche, à vendre par
27 mai. STETSON & AVERY.

FARINE ET JAMBON.—250 barils Farine de Cincinnati, Jambon, plats-côtés et épaules, en barriques, à vendre par
27 mai. STETSON & AVERY.

100,000 TUILES françaises en déburquement du brick Avis, venant du Havre, à vendre par
27 mai T. NICOLET & CO.

RIZ—34 tierçons Riz, reçu récemment et à vendre par
26 mai. J. W. ZACHARIE & CO

65,000 TUILES à crochet, en débarquement du navire Wm. Badger, cap. Thompson, venant du Havre, à vendre par
25 mai.]H. PERRET & CHARBONNET.

---

80 BARRIQUES RIZ, à vendre par
24 mai THAYER, HURD & Co.

J. GAULTHAC, COIFFEUR,

Rue de Chartres No. 176, au coin de la rue Jefferson.

ETANT sur le point de faire un voyage de quelques mois en France, prie les personnes à qui il pourrait devoir de se présenter de suite pour être soldées; et celles qui lui doivent, de vouloir bien acquitter leurs comptes d'ici au 25 courant, époque de son départ.

Outre les marchandises qu'il a en magasin, il vient de recevoir de Paris par le navire Henry-Astor, un assortiment de fines parfumeries, en crême d'amande amère, de colimaçon, ditto concombre, savon à la rose, huile de philocome pour les cheveux etc. etc. aussi un bel assortiment de faux cheveux, nattes (dites fausses queues) toutes longueurs, touffes sur peignes indéfrisables, très-légère, et agréables pour l'été.

Brosseries dans tous les genres; assortiment de verrerie au goût du jour verres à boire, caraffes, porte-huilier à inscriptions et allégorie à la révolution de juillet &c.

Pendant son absence de la Nelle-Orléans, qui durera quelques mois, Mr. Viot, coiffeur, attaché à son magasin depuis un an, prendra des élèves et donnera des leçons de coiffure, aux mêmes condition que par le passé, m'engageant à mon arrivé de Paris, à démontrer toutes les nouveautés dans les coiffures de différents genres.

Il continuera également à confectionner, d'après le goût des personnes, toute espèce de posiches en touffes à peignes différents genres, perruques, toupets, etc. 21 mai.

VOR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le Henry Astor, du Havre, 800 damejeannes vides, 50,000 tuiles plates à crochet. 24 mai.

HARENGS.—150 barils Harengs reçu par le brick Alexander de Baltimore, à vendre par [...] J. W. ZACHARIE & Co.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi 9 Juin 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi précis pour le compte de la communauté qui a existé entre feu Mercelitte Muxent, décédée, épouse de Louis de Feriet, et ledit de Feriet, ainsi que pour le compte de la société qui a existé entre le dit sieur Feriet et J. B. Vignié:—LES PROPRIÉTÉS ET LES ESCLAVES ci-après; savoir:

1o. Une **RAFFINERIE** et une **DISTILLERIE** situées au faubourg Clouet, sur un terrain ayant 65 pieds 10 pouces de face au fleuve, sur à-peu-près 515 pieds de profondeur, lequel terrain d'après le plan fait par Joseph Pilié, Voyer de la ville, est régulier jusqu'à 300 pieds dans la profondeur d'où il s'élargit de suite, et mesure 254 pieds jusqu'à l'espace de 140 pieds d'où il retrécit de 62 pieds jusqu'aux 515 pieds la borne de profondeur. Sur la devanture se trouve une Maison en briques, et dans la profondeur un établissement également en briques, couvert la plus grande partie en terrasses. La guildive ou distillerie fait habituellement de 100 à 120 mille galons de rum par an, ainsi que tous les ustensils qui en dépendent. Elle est en état de travailler, et a été reparée à neuf depuis deux ans, les caves à fermentation sont faites avec soin et du bois de choix; il y a 5 alambics, 2 rectificateurs. Le dit établissement est pourvu d'eau par le moyen d'une machine à vapeur de la force de 5 chevaux, qui tire du fleuve par des tuyaux en fer de 5 pouces de diamètre, la machine est très simple, exige très-peu de bois et fournit beaucoup d'eau; plus, un bassin de 200 pieds de long sur 40 de largeur, sur lequel se trouve une pompe à chapelet en fer, qui par le moyen d'un cheval, fournit suffisamment d'eau quand on ne veut pas employer la machine à vapeur. Dans le même établissement se trouve une Raffinerie de sucre avec tous les ustensils nécessaires pour la faire travailler, ainsi qu'une Forge en bon état, logements d'ouvriers, écuries, remises &c.

2o. Un **TERRAIN** situé au faubourg Clouet, ayant 70 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné du côté d'en bas par la propriété de Mr. Thomas Banks, et du côté de la ville par celle de Messrs. Feriet & Vignié, sur lequel se trouve une Maison de maître, un jardin bien pourvu d'arbres fruitiers, &c., cuisine, une manche ou couloir pour voitures et chevaux; la Levée est en bon état.

3o. Un autre **TERRAIN** situé dans le même faubourg, ayant 65 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné d'un côté de la ville par la propriété de Mr. John Lewis, et du côté d'en bas par l'établissement de Messrs. Feriet & Vignié, sur lequel terrain il y a une quantité d'arbres fruitiers.

ESCLAVES.—Julien, nègre âgé de 50 ans, charpentier; Tom, nègre de 30 ans, charpentier; Fox, nègre de 30 ans, très au fait des ouvrages d'une raffinerie; Moses, nègre de 21 ans, également au fait de tous les ouvrages d'une raffinerie; Pierre, nègre de 38 ans, et Tom Brown, agé de 30 ans, tous deux charretiers et bucherons; Grégoire, nègre âgé de 40 ans, charretier, au fait des ouvrages d'une distillerie; Salomon, nègre âgé de 60 ans, employé à la distillerie; Thomas, mulâtre âgé de 28 ans, charretier, employé à la raffinerie; Daniel, nègre de 25 ans, tonnelier et bucheron; Ignace, nègre âgé de 60 ans, un peu charpentier, ayant une hernie.—Les dits esclaves sont très intelligents et ont toujours été employés à toutes sortes d'ouvrages.

Conditions:—Un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs, et les actes de vente seront passés par devant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquereurs.—Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Register.
7 mai—10.2ps.

WM. G. HEWES, *rue du Camp, No. 9*, offre à vendre 185 quarts de bque. vin de Malaga, ayant droit au *drawback*; 100 bques. riz, en partie de première qualité; 30 sacs piment; 40 barillets gingembre; 2000 caisses savon; 100 caisses chandelles de suif; 50 caisses blanc de baleine, 80 bls. maquereaux; 300 caisses harengs; 70 barillets tabac préparé; 60 barillets, clous coupés; plusieurs caisses quincaillerie, 50 brouettes; charrettes et drays; 12 cs. chapeaux de carton, 500 livres gomme Llellac; 200 pièces toile à voile, de coton; 150 pièces toile à voile de Russie; 5 caisses demi-bas; 5 malles mouchoirs Madras; 1000 rames papier à enveloppe, &c. 21 mai.

UN nouvel assortiment de Rasoirs, Canifs et Ciseaux de Rodgers, reçus d'Angleterre et à vendre par P. ROMAIN,
21 mai rue de Chartres, no. 97.

REMEDE du Dr. Leroy garantie véritable Purgatif, degrés assortis, $1 la bouteille Vomi Purgatif 50 cents la bouteille, à vendre à la pharmachie du soussigné,
F. P. DUCONGÉ.
21 mai encoignure Chartres & Conti.

EN débarquement du navire Alabama, 100 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
21 mai S. C. BELL.

LES soussignés ont en debarquement de la barque Wyoming, venant de Bordeaux: 20 pipes Eau de-Vie de Dupuy, 50 barriques Vin de Montferrand: 468 caisses Lafitte; 70 tierçons Vinaigre, 50 barils do.; 300 damejeannes do.: qu'ils offrent à vendre au comptant.
19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

TABAC.—68 surons tabac de Cube, de 1ère. qualité, reçus par le brick Ajax, venant de St. Yago de Cube, à vendre par
19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

RIZ d'excellente qualité, en débarquement du brick Enterprize, à vendre par
Wm. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de Madère, bonne qualité, à vendre par WM. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

AVIS.—Les souscripteurs au *Courrier des Etats Unis* sont informés que dorénavant ils pourront se procurer les numéros qui leur manqueront en s'adressant chez
E. JOHNS & Co., *Agents,*
18 mai rue de Chartres no. 113.

$20 DE RÉCOMPENSE.

SERONT données à celui qui ramènera à son maître, au no. 9, rue du Camp, la négresse **CHLOÉ**, d'environ 20 ans. 17 mai.

CAFÉ.—200 sacs café vert première qualité, en débarquement de la goëlette Serafina, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
17 mai rue des Magasins, no. 29.

$100 DE RÉCOMPENSE,

A quiconque rapportera au soussigné le pupitre, les lettres, papiers, et livres qui se trouvent dans la malle volée à bord du brick Gén. Victoria, samedi matin, 14 avril; ces objets ne peuvent être d'aucune utilité à personne, excepté au propriétaire, qui promet en outre de n'adresser aucune question à celui qui les rapportera. S'adresser rue Toulouse, No. 60, chez
16 mai Fr. PERRET.

A VENDRE par le soussigné, 10 surons d'indigo Guatemala, 900 peaux de bœuf, 2000 livres salsepareille d'Honduras, première qualité, 4 barils tamarin frais, coupes fraiches, 35 tonx. bois de Campêche.
16 mai V. ROUMAGE.

NOURRICE A LOUER.—Une jeune négresse ayant un enfant de 15 jours, elle est très saine et a beaucoup de lait. S'adresser rue Bourbon, No. 276. 12 mai.

PEAUX de chevreuil, à vendre par
27 avril. J. MAGER.

BRILLANTE LOTERIE.

JEUDI, 16 juin, sera fait le tirage d'une des plus brillantes loteries qui jamais aient été offertes au public; les principaux lots sont de

$60,000, $40,000, 30,000, 20,000, 10,000, &C.

PRIX DU BILLET,—$20.

S. I. Sylvester prend la liberté d'annoncer cette loterie d'avance afin que les personnes qui résident loin de New-York puissent envoyer leurs ordres à tems. *Les billets seront rares.*
S. I. SYLVESTER,
24 mai—11 *No. 130, Broadway.*

AVIS.—Vu les grands tracas de déménagemens, Mr. Gicquel annonce au public que l'ouverture de ces *Bains en Pluie* n'a pu se faire que le 16 mai, rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine, no. 241. 18 mai—10,2ps.

IMPORTATION NOUVELLE.

L'Hydroconion,

OU BAIN EN PLUIE.

TOUT ce qui tient à la propreté du corps, tout ce qui peut prévenir les maladies rentre dans le patrimoine de l'hygiène, cette partie de la médecine que M. Schneider vient d'enrichir par la précieuse découverte de l'hydroconion.

L'importation faite en France par M. Walz de l'appareil propre à l'administration de ce nouveau mode de bains, lui a mérité l'approbation de la Société de médecine pratique de Paris, à laquelle il l'a soumise, et lui a valu, de la part du public, par l'usage général qu'il fait de son nouvel appareil, la juste récompense du service qu'il a rendu à l'humanité.

Ces bains dont l'utilité est généralement reconnue en France, et sous le rapport de la médecine et notamment sous celui de l'hygiène publique, réunissent des avantages trop immenses pour n'en pas faire une mention particulière afin de recommander au public l'appareil importé en notre ville, par M. Gicquel.

Le liquide contenu dans un réservoir élevé au dessus du bain, et cédant à son propre poids, se précipite de là, suivant les lois de l'hydraulique en des tuyaux plus étroits et disposés de différentes manières, pour sortir à travers une foule d'ouvertures capillaires qui le projettent en forme de jets d'eau sur toute la surface du corps ou sur l'une ou l'autre de ses parties suivant la direction des ouvertures capillaires.

Les eaux simples ou composées, naturelles ou artificielles, les décoctions, les teintures aromatiques, les spiritueux &c. peuvent être indifféremment employés dans l'hydroconion; non seulement l'appareil peut servir aux bains en pluie, mais il peut servir aussi à donner des douches soit liquides soit vaporeuses sur la tête, le trône et les membres.

Sous le rapport de la médecine pratique l'usage de ces bains d'après leur mode varié d'administration, a produit les plus heureux résultats; les médecins ont déjà obtenu de nombreux succès dans une foule de cas tels que les engorgemens goutteux, les glandes strumeuses, les contractures des muscles, le scorbut, les digestions lentes, les fatigues, les épuisemens divers, les affections tuberculeuses de la peau, les éruptions de toute nature même dartreuse, les affections nerveuses, et une foule de maladies qui il s'agit également de tonifier l'économie animale.

Considéré en outre sous le point de vue hygiénique l'usage de l'hydroconion est non seulement salutaire, mais il résulte de son emploi cet état de bien être, ce développement progressi des forces qu'on est loin d'éprouver après le bain par immersion; le lavage perpetuel des diverses parties du corps frappées de plus par arrosement, l'excitation que le frappement répété du liquide produit sur toute la peau, l'activité générale et le ton qui en résultent; l'impression douce et agréable et la propreté qui en sont la suite, la facilité de transformer la vapeur en pluie, et la pluie en vapeur; toutes ces conditions sont autant de causes hygiéniques trop avérées pour qu'il soit utile de s'étendre davantage à cet égard.

Les bains en pluie diffèrent du bain par immersion, en ce que dans l'usage de celui-ci, la pression que l'eau exerce sur le corps produit souvent une difficulté de respirer tellement forte, qu'elle amène un essoufflement très incommode; le sang se porte à la tête: de là, douleur et vertige.

Le bain par aspersion au contraire produit un tout autre effet: l'eau qui tombe sur la surface du corps en gouttelettes plus ou moins chaudes aide à la transpiration: un léger chatouillement se fait sentir dans toutes les parties du corps; la respiration se fait avec régularité: elle, devient de plus en plus large, le pouls s'accélère mais sans cesser d'être régulier, et, si l'on peut s'exprimer ainsi: les articulations sont plus fortes; car on n'éprouve pas le sentiment de faiblesse qui suit toujours le bain d'immersion; enfin on peut considérer l'invention de l'hydroconion comme l'objet d'une nouvelle jouissance dans la vie domestique à cause des sensations douces et agréables qu'il fait éprouver, et aussi en ce qu'il facilite chez l'un et l'autre sexe l'entretien de la propreté si salutaire au corps.

Avec l'appareil de M. Walz on peut prendre les bains chauds, frais et froids, les bains de douches et d'injections, les bains médicamentaux, onctueux, alcalins ou excitants, les bains de siège et enfin les bains à vapeur dont l'utilité est si grande et qui cependant sont si négligés à cause des frais immenses et des soins qu'a toujours nécessités l'installation d'un bain domestique à vapeur.

Ces nouveaux bains, outre le peu d'espace qu'ils peuvent occuper dans un appartement, ne causent aucun dérangement dans le service d'une maison; on trouvera même, s'il faut entrer jusque dans les plus petits détails, économie de temps, de combustible et d'eau; faits sous la forme de différens meubles ces mêmes bains peuvent orner le cabinet de toilette le plus riche, le salon le mieux décoré, comme la chambre la plus simple et la plus modeste; ces bains sous la forme d'une bibliothèque ou d'une armoire, se trouveront toujours faire partie des meubles indispensables d'une maison.

Mr. Gicquel, initié par Mr. Walz aux secrets de l'établissement de cet appareil se chargera de les établir sous la forme et de la manière qu'on lui indiquera.

Le public sera admis à les visiter le 1er. mai prochain, à l'établissement des Bains Hydroconion, rue Bourbon, entre les rues St. Anne et Dumaine. 23 mai.—1m

---

EN débarquement des navires Frances et Alabama.

100 caisses tabac manufacturé à Richmond.
20 fréquins beurre de Goshen.
100 caisses chocolat No. 1.
100 caisses blanc de baleine.
8 coffres-forts patentés de Pelano, à l'épreuve du feu.
20 douz. hâches de Natoon.
16 barriques excellente huile de baleine.
20 quarts de bque. vin de Malaga.
16 bls. huile pour les tanneurs.
15 bques. fromage de Goshen.
10 Pipes eau-de-vie de Cognac.
5 do. genièvre de Hollande.
5 ½ do. eau de-vie de Cognac.

A vendre au No. 39, rue de la Levée, par
12 mai. THOMPSON & GRANT.

AUX VOYAGEURS.

AMBROCATION COLOMBIENNE.

Préservatif certain contre le mal de mer.

LE soussigné agent de Mr. E. Wright de Boston, offre au public le médicament ci-dessus comme préservatif et spécifique contre cette affreuse maladie le "mal de mer." L'application n'en est ni dangereuse ni dificile: il suffit de s'en frotter un peu au creux de l'estomac, au moment de mettre en mer, ou aussitôt que les nausées se font sentir.

Les instructions nécessaires accompagnent chaque bouteille. F. P. DUCONGÉ,
2 mai. rues Conti et Chartres.

MUSIQUE.

LES soussignés ont constamment à vendre un grand assortiment de musique, des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants:

Chansons françaises, pour le forté-piano,

Dans un délire extrême,
La Pastourelle,
Napoléon et l'Amour,
La Brigantine; les Adieux,
Partant pour la Syrie,
Le vaillant Troubadour,
Sans chagrin, moi, chaque jour,
C'est une larme; ne m'oubliez pas,
Ce que je désire, ce que j'aime,
Héros dont chacun vante les exploits, &c.

F. JOHNS & Co.
25 mai. rue de Chartres, No. 113.

Le soussigné a reçu par le John & Elisabeth, de New-York, les articles suivants, qu'il vendra en gros et au détail, à des prix et conditions avantageux.

Gomme Arabique de Turquie; opium, dito; Sedlitz powder; encre pour le linge; cachou; colle de poisson; fleurs de sureau; scammonée d'Alep; vermillon; farine de graine de lin; anis vert; racine d'Angélique; graine dito; cantharides; rhubarbe en racine; éponges fines; essence d'anis; de citron; de bergamote; de rose-pèse-liqueur; pèse-sirop; pèse-acide et pèse-sel; sel d'oseille; verni du Japon noir; do. rouge; orge gerlée; potasse, &c. &c.
23 mai. FORESTIER.

DROGUES, &C. &C.

20,000 liv. soufre en bâtons, 4000 do. couperose, 3000 do. sel d'epsom, 3000 do. salsepareille, 2000 do. arrow root, 10 tierçons et 20 bls. graines de lin, 10 barils esprit de térébenthine, 10 do. poussière de marbre, 5 sacs graines de moutarde du pays. A vendre par
JAMES S. SHAW, droguiste,
3 mai Encoignure Douane et Royale

SANGSUES NOUVELLES.

UN nouvel approvisionnement de belles Sangsues, reçu et à vendre à la pharmacie de
F. P. DUCONGÉ.
19 mai encoignure Chartres et Conti.

JAMBON.—10 barriques plats-cotes et jambons, excellente qualité, arrrivés récemment et à venere par
12 mai P. M. TOURNÉ.

JUS DE CITRON FRAIS.

14 DEMI-BARIL, 2 barils et 10 damejeannes *jus de citron* de qualité supérieure, reçus par le brick Gleaner, venant de Matanzas, et à vendre par baril, damejeanne, gallon ou bouteille. Le soussigné sera approvisionné de cet article pendant tous les mois d'été.
WM. SMITH,
12 mai Rue Royale, No.

Approvisionnement de Gelée de Grosseilles du Nord.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient de recevoir par le dernier paquebot de New-York, un nouvel approvisionnement de *Gelée de Groseilles rouges*, en pots de demi livre et d'une livre, preparés avec soin. S'adresser au *Magasin de Graines* de
Wm. SMITH,
12 mai rue Royale, no. 55.

ARDOISES A VENDRE.

28,000 Ardoises à la duchesse et à la comtesse à bord de la barque Huskisson, de Liverpool, à vendre par
12 mai THEODORE NICOLET & CO.

---

19 Barils de Jus de Citron en debarquement de la goëlette Water Witch, et à vendre par baril, damejeanne ou bouteille, par
JAMES L. SHAW,
Droguiste, coin des rues Royale et Douane.
11 mai.

HUILE DE PALMACHRISTI.—70 barils d'Huile de Palmachristi et 2000 liv de Cire, reçus par le bateau-à-vapeur Convoy, à vendre par
GRAY & DURRIVE,
10 mai rue de la nouvelle levée, no. 35

MAQUEREAUX.—300 barils de maquereaux No. 3, 22 do. No. 1, 55 demi do. demi-barils do. en debarquement et à vendre à bon marché, si l'on s'adresse immédiatement à
9 mai LINCOLN & GREEN.

BAIGNOIRES

EN MARBRE D'ITALIE.

18 Superbes baignoires en marbre d'Italie convenables pour un établissement de bains publics.—A vendre ensemble ou séparément, s'adresser à THEOD. NICOLET & CO.
26 avril. rue Royale no. 105.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Condé; elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses: ce terrain est situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est louée à raison de $260 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU**, loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Papet. 18 avril—☞

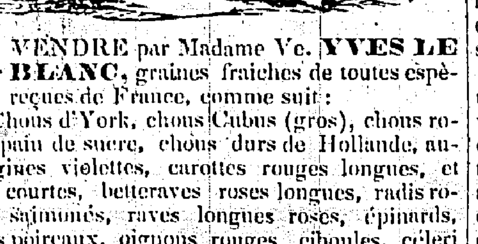

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces; reçues de France, comme suit:

Chous d'York, chous Cabus (gros), chous royal pain de sucre, chous durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saumonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifix, bêtes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—6m.

AVIS AU PUBLIC.—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapallo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administre avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et éficace et qu'il en donnera des preuves.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.
19 mars. Victoire Souferain,
Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune, nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdît entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.

BELEFINE BARDOBLE.
Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.
Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.

FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois: il avait presque perdu la vue; en huit jours il a été parfaitement guéri.

Nlle.-Orléans, 29 decembre 1830.
AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo, a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.
Pierre DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.
Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830.

Mr. Jn. Rapalo,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans); et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur la liberté de faire connaître au public si vous jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,
ALFRED McCARTY.
Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.
6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL.

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.

AYANT appris tout dernièrement qu'un certain individu préparait et vendait dans les Etats-Unis, une imitation de mon célèbre *Catholicon*, qu'il représente comme ayant les mêmes vertus; et présumant qu'on l'offrira en vente à la Nouvelle-Orléans, je préviens le public de ne pas en acheter. Ce pense que ce remède est semblable au Corrosif et peut faire beaucoup de mal. J'espère que le public se tiendra en garde contre la fraude, et n'achètera que de Messrs. F. P. Ducongé et Morgan & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orléans, et chez lesquels on peut se procurer le véritable *Catholicon de Potter*, qu'ils reçoivent directement de mon Laboratoire à Philadelphie.

W. POTTER,
9me. rue, Philadelphie.

Célèbre Catholicon

DE POTTER.

Seulement deux piastres la bouteille.

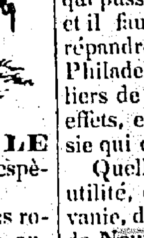

☞ Les ingrédients qui entrent dans la composition de ce remède, sont tous du règne vegetal. C'est conséquemment un des médicaments les plus sûrs qu'on puisse employer.

C'EST UN REMEDE SOUVERAIN dans les maladies de foie, les maux de gorge gangréneux, la débilité résultant de l'intempérance et de la dissipation, la scrofule ou les écrouelles, les anciens ulcères, les douleurs dans les os, les rhumatismes, la dyspepsie, les maladies de poumons, les syphilis, les éruptions sur la figure et le corps, les enflures aux jointures, les dartres, les maladies mercurielles, les hémoroïdes, &c.

Les certificats de cures merveilleuses produites par le Catholicon sont devenus si nombreux qu'il serait impossible de les insérer dans un journal. La réputation dont ce remède a joui depuis six ans, comme *renovateur et purificateur du sang et des humeurs*, est le plus sûr garant de son succès à venir. Il a obtenu la distinction dont il jouit par les cures prodigieuses qu'il a opérées, là, où tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un des dons les plus précieux qui pussent être offertes à l'humanité souffrante, et il faut espérer que le public s'empressera de répandre ses bienfaits précieux. La ville de Philadelphie à elle seule peut fournir des milliers de témoins pour attester ses vertus et ses effets, et imposer silence à la malice et à la jalousie qui ont osé le décrier.

Quelle preuve plus forte peut on fournir de son utilité, que son succès dans l'hôpital de Pennsylvanie, dans les pénitentiaires de Philadelphie et de New-York, et dans une foule d'autres institutions publiques, où toutes les ressources de l'art avaient échoué. Ces faits parlent trop haut pour être démentis. Il est à regretter qu'on s'efforce de substituer une foule de mixtures auxquelles on donne l'apparence de ce remède, que l'on décore des mêmes vertus, et que l'on vend sous le même nom, et quelquefois sous des noms différents.—Quelques contrefacteurs, ont poussé l'effronterie jusqu'à remplir les anciennes bouteilles avec l'étiquette; d'autres ont publié à leur profit, les certificats que le propriétaire du véritable Catholicon a obtenus de ceux que son remède avait guéris.

Ainsi ce remède a été assailli par l'envie, la jalousie et la fraude, et on l'a empêché d'étendre ses bienfaits.

Reçu directement de la fabrique, une partie de *véritable Catholicon de Potter*, à vendre en gros et en détail, à nos magasins.

F. P. DUCONGÉ,
Encoignure des rues Conti et Chartres.

Où l'on trouve également "les traités de Potter sur le Catholicon," rapportant quelques cures remarquables de ce précieux médicament.
21 sept—☞

---

933 Sacs café de la Havane, en débarquement de la goëlette Robert Centre, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
27 avril. rue des Magasins, no. 29